

08/05/2008

**"LA CRISE FINANCIERE MET L'EMPLOI ET LA
CROISSANCE EN PERIL – DES REPNSES
POLITIQUES SONT NECESSAIRES"**

**PREVISIONS ECONOMIQUES ET
RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE L'ELNEP
POUR 2008**

**LA CROISSANCE DANS LA ZONE EURO DEVRIT
TOMBER A 1,6% EN 2008 ET A 1,5% EN 2009**

**PAS DE NOUVELLE DIMINUTION DU CHOMAGE OU
D'AMELIORATION DES FINANCES PUBLIQUES**

**LA CROISSANCE DES SALAIRES DEVRIT
DEMEURER MODEREE EN DEPIT DE
L'AUGMENTATION DES PRIX**

**L'INFLATION DEVRIT DIMINUER DE 2,9% EN 2008
A 1,9% EN 2009**

**LA BCE DOIT REDUIRE IMMEDIATEMENT SES TAUX
DE BASE DE 50 POINTS DE BASE POUR STABILISER
LES PREVISIONS, DOPER LA CROISSANCE ET LA
CREATION D'EMPLOIS**

**LES RESPONSABLES DE LA POLITIQUE FISCALE
DEVRAIENT PERMETTRE AUX STABILISATEURS
AUTOMATIQUES DE FONCTIONNER PLEINEMENT**

**LA REGULATION DU MARCHE FINANCIER DOIT
FAVORISER LA TRANSPARENCE ET PREVENIR LA
PRISE DE RISQUES NON GARANTIS, TOUT EN
EVITANT DE SOCIALISER LES PERTES SI POSSIBLE**

**LA CREATION D'EMPLOIS DE QUALITE ET
L'AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES
TRAVAILLEURS A BAS REVENUS DEMEURENT DES
DEFIS MAJEURS**

Le Réseau européen du travail pour la politique économique (ELNEP) publie aujourd'hui (8 mai 2008) ses prévisions de printemps. Celles-ci couvrent les principales évolutions économiques et présentent les prévisions et scénarios pour la zone euro pour 2008 et 2009. Un chapitre annexe analyse les développements sur le marché du travail de la zone euro depuis 1999.

Les prévisions économiques de l'ELNEP

L'ELNEP prévoit que la croissance du PIB de la zone euro va reculer d'un point de pour cent pour s'établir à 1,6% cette année. La consommation des ménages demeurera faible, sous l'effet de l'augmentation des prix. Tous les autres composants de la demande vont fléchir par rapport à 2007. La croissance ne se renforcera pas de manière significative jusqu'à la fin de 2009, au plus tôt. La réduction tant appréciée du chômage va s'interrompre à 7,1%.

L'inflation, actuellement élevée en raison de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, devrait diminuer durant la période couverte par les prévisions, passant de 2,9% en moyenne cette année au niveau de 1,9 % visé par la BCE l'année prochaine. Les salaires conventionnels ne devraient croître que de 3,0% cette année. La croissance du coût du travail unitaire sera de 2,0% cette année et de 1,9% l'année prochaine. L'ancrage salarial se maintient en dépit de l'augmentation des prix.

Les chocs externes combinés à la crise financière vont mettre un terme à la brève période de croissance soutenue qui avait permis de réduire le chômage et de combler les déficits fiscaux. De plus, les risques de fléchissement de la croissance se sont intensifiés. L'ELNEP estime qu'un ralentissement économique plus important aux Etats-Unis et une éventuelle prolongation de l'instabilité financière, qui maintient les taux d'intérêt interbancaires à des niveaux élevés, pourraient comprimer le PIB d'un 0,5% supplémentaire en 2009, entraînant la disparition de 400 000 emplois en plus par rapport aux prévisions.

Quelle devrait être la réponse des responsables politiques européens ?

Politique monétaire :

L'ELNEP demande à la Banque Centrale Européenne (BCE) de réduire sans plus attendre ses taux de base d'un demi-pour cent maintenant et de 50 points de base supplémentaires d'ici la fin de l'année 2008 afin de stabiliser les prévisions des consommateurs et des entreprises et de prévenir une baisse inutile et potentiellement prolongée de la croissance. Les réductions à opérer plus tard dans l'année sont déjà prises en compte dans les prévisions : la réduction immédiate pourrait accroître le PIB de 0,3% en 2009 et créer 200 000 emplois supplémentaires par rapport aux prévisions. Elle permettrait en outre au recul du chômage de se poursuivre. L'impact de cette mesure sur l'inflation serait négligeable.

Politique fiscale :

La politique monétaire prévue ayant pour but de soutenir l'activité économique, les responsables de la politique fiscale de la plupart des pays de la zone euro ne doivent pas prendre de contre-mesures spécifiques, à moins que la situation économique ne subisse une détérioration inattendue. Toutefois, ils devraient permettre aux stabilisateurs automatiques de fonctionner pleinement, en acceptant la faible augmentation des déficits qu'entraîneront automatiquement une augmentation des dépenses et une réduction des recettes fiscales. Certains pays durement touchés disposant de marges fiscales (Espagne, Irlande) devraient utiliser celles-ci pour accorder des incitants fiscaux. Les responsables de la politique fiscale devraient s'efforcer de stimuler les investissements publics dans les zones qui favorisent une croissance à long terme.

Politique salariale et négociations collectives :

L'ELNEP encourage les instances qui fixent les salaires à rester dans la ligne des prévisions. Le taux moyen des augmentations salariales est fixé de manière à progresser légèrement tout en aidant à soutenir la demande et la consommation. Il restera toutefois compatible avec la stabilité des prix à moyen terme face à l'inflation provisoirement plus élevée. Une accélération est particulièrement requise en Allemagne afin d'aider à équilibrer les tensions concurrentielles au sein de la zone euro.

Régulation du marché financier :

Il faut d'urgence entreprendre des actions afin de garantir que les acteurs du marché financier se comportent de façon à promouvoir, plutôt que compromettre, la croissance de la vraie économie. Les libéralisations opérées dans le passé et les efforts fructueux des institutions du marché financier en vue d'échapper à la régulation existante se sont avérés extrêmement dangereux. Le principal objectif à court terme consiste à rétablir le fonctionnement des marchés financiers, mais les moyens choisis pour atteindre ce but devraient éviter de socialiser les pertes des institutions qui, dans le passé, ont privatisé avec succès leurs bénéfices. À moyen terme, il convient de procéder à une nouvelle régulation effective du secteur financier pour garantir une plus grande transparence, prévenir une prise et une répartition des risques excessives et assurer des tampons de sécurité adéquats (comme la suffisance de capital) de façon à réduire, plutôt que promouvoir, l'instabilité économique. La régulation devrait garantir une coordination européenne et internationale et, le cas échéant, la centralisation des autorités de contrôle afin d'éviter que l'on ne joue avec les juridictions nationales en les opposant les unes aux autres.

Plus d'emplois et de meilleure qualité ? Cela reste à voir

Cette année, le réseau ELNEP a analysé en détail le marché du travail de la zone euro depuis le début de l'union monétaire en 1999.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- La croissance de l'emploi a été forte. La création de meilleurs emplois n'a toutefois pas été aussi fructueuse. Les contrats atypiques sont en hausse, la représentation de l'intérêt collectif est en déclin. Le taux de chômage a reculé de manière significative mais reste toujours supérieur à celui des Etats-Unis et des pays d'Europe de l'Ouest ne faisant pas partie de l'UME.
- La fixation des salaires demeure modérée et conforme à la stabilité des prix au sein de l'UME dans son ensemble, mais en raison de l'inflation plus élevée, la part des profits dans le revenu national augmente tandis que celle des salaires diminue. Dans le même temps, des divergences entre les évolutions des coûts unitaires du travail dans les pays ont donné lieu à des tensions concurrentielles au sein de l'union monétaire.
- La zone euro doit faire face à un problème de productivité. L'affaiblissement des négociations collectives, qui a réduit la pression sur les entreprises à rationaliser la production, en est une cause importante.
- En termes de qualité d'emploi, le travail à temps partiel et les contrats à durée déterminée ont augmenté inexorablement alors que l'inégalité salariale s'est sensiblement accrue dans plusieurs pays de la zone euro.
- Dans une analyse quantitative de la qualité de l'emploi dans l'UE des 15, basée sur quinze indicateurs différents, les pays scandinaves se partagent la tête du classement avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les pays d'Europe méridionale enregistrent de moins bons résultats. Ce qui est préoccupant, c'est que les pays les plus performants ont amélioré leur situation depuis 2000, alors que les pays à la traîne semblent avoir encore reculé davantage.

Les prévisions économiques et recommandations politiques de l'ELNEP pour 2008-2009 ainsi que l'analyse du marché du travail dans la zone euro seront disponibles sur le site web www.elnep.org de l'ELNEP à partir du 8 mai.

Pour plus de détails ou pour obtenir une copie du rapport, veuillez contacter :

***[Tristan Macdonald](mailto:Tristan.Macdonald@ETUI-REHS.org), Communications Officer, ETUI-REHS
00 32 2 224 0562 ; 00 32 (0)473 54 46 19***

Également disponibles :

***Une fiche d'information sur l'ELNEP ainsi que la liste des organisations membres en [anglais](#), [français](#) et [allemand](#)
[Prévisions avril 2007](#) et [mise à jour octobre 2007](#)***

ELNEP

Le Réseau Européen du Travail pour la Politique Économique (en anglais ELNEP) a été fondé à l'automne 2006 pour faire contrepoids à la pensée dominante en matière de conseil et d'analyse économique en Europe. Les instituts membres du réseau ont constaté un manque de diversité préoccupant en matière de politique économique européenne. Le débat est fortement biaisé en faveur de politiques de l'offre ; il privilégie systématiquement le recours aux mécanismes de marché plutôt qu'aux institutions sociales ; il étend au niveau macroéconomique les résultats d'analyses microéconomiques et généralise les recommandations de politiques du niveau national au niveau européen, même dans les cas où cela n'est pas opportun.. A travers ses exercices d'analyse de prévisions économiques, le réseau ELNEP met l'accent sur les politiques macroéconomiques et considère que les mesures concernant la demande sont aussi importantes pour le soutien de la croissance et de l'emploi que celles portant sur l'offre. Le réseau porte une attention particulière au marché du travail, à l'emploi, aux salaires et à la répartition des revenus. Il adopte, chaque fois que c'est nécessaire, une approche agrégée plutôt qu'un point de vue strictement national, dans la mesure où une politique peut être efficace dans un pays mais contreproductive à l'échelle de l'Union européenne. Les membres du réseau sont indépendants financièrement aussi bien qu'idéologiquement. En même temps, ils entretiennent des liens institutionnels avec les mouvements syndicaux de chaque pays, ce qui permet d'avoir un aperçu approfondi de l'évolution des salaires. La composition du réseau est diversifiée, de manière à garantir une expertise approfondie au niveau national.

